

COUPE D'ARGENT U16

TROPHÉE BANQUE POPULAIRE des ALPES

GARÇONS ET FILLES NÉS EN 2002-2003

RÈGLEMENT 2018

QUOTA DISTRICT POUR LES COUPES D'ARGENT TROPHÉE BPA

Le nombre d'athlètes par district sera déterminé par la hiérarchie des points FFS (dernière liste en vigueur) rajouter à un quota de base de 10 pour les filles et de 10 pour les garçons. En cas de blessure d'un ou d'une athlète qualifié par les points, la place sera attribuée à son district.

Filles : Nombre de place 60

- 2002-2003 : 10 meilleurs points FFS 2002, 10 meilleurs points FFS 2003
- 10 places par district

EX : AR 10+5 ; AG 10+6 ; CHA 10+3 ; MB 10+6 (liste 118)

Garçons : Nombre de place 80

- 40 meilleurs points (26 2002, 14 2003, liste 118)
- 10 places par district

EX : AR 10+9 ; AG 10+8 ; CHA 10+10 ; MB 10+13 (liste 118)

Les noms des athlètes qualifié(e)s par les points FFS seront remis à jour en fonction de la dernière liste en vigueur, avant le début de la 1er course du 2èm bloc .

Chaque référent de district devra envoyer les noms prévus dans le quota de base à P Blanc en fichier Excel ou SAV.

Chaque club organisateur disposera de 2 places supplémentaires.

DÉROULEMENT CHRONOLOGIQUE ET PRINCIPE DES ÉPREUVES

Avant Noël

- 1 slalom et un géant hors classement coupe d'argent

BLOC 1 :

- 2 géants avec « manche sprint » associée les 13 et 14 janvier 2018.
- 2 slalom avec « manche sprint » associé les 20 et 21 janvier 2018

BLOC 2

- Deux super géants les 10 et 11 février 2018
- 1 slalom et un géant les 17 et 18 février 2018 avec manche sprint

Pour le calcul du classement général, prise en compte de la meilleure des 2 manches et le temps total.

Le coefficient sera de 0.5 pour le classement des manches et de 1 pour le classement total.

Pour le calcul des points des super géants pour le classement régional trophée banque populaire des Alpes, le meilleur des 2 sera pris en compte ainsi que le temps du premier super géant rajouté au temps du deuxième super géant. (Temps total des 2 super géants)

Prise en compte de toutes les épreuves pour le classement général. Si des coupes d'argent chevauchent avec des courses nationales et/ou internationales et que des athlètes soient concernés, il pourra être décidé que les X meilleures épreuves coupes d'argent en géant ou slalom (idem ski chrono national tour) seraient prises en compte pour le classement général, plutôt que la totalité.

Ordre de départ course avant Noël

- A voir

Ordre de départ bloc 1 :

- Pour la première course de la discipline, tirage au sort à la mêlée pour la première manche, deuxième manche inversée.
- Pour la deuxième course de la discipline on garde le même tirage au sort en coupant par le milieu pour déterminer l'ordre de départ (ex : Sur 60 manche 1 du 30 au 1 et du 2 au 29, Manche 2 du 29 au 2 et du 30 au 1)

Ordre de départ bloc 2 :

- Les listes de départ se feront en fonction du classement U16 de la dernière liste FFS en vigueur.
- Les 30 premiers concurrents au points FFS de la liste en vigueur seront tirés au sort pour le 1^{er} groupe, puis les concurrents suivants dans l'ordre de leurs points FFS.

⇒ 2^{èmes} manches : Bibo à 30

⇒ Les coureurs n'étant pas classés à l'issue de la 1^{ère} manche (abandons ou disqualifiés) sont autorisés à prendre le départ de la seconde manche après le dernier classé et dans l'ordre inverse de leur dossard.

Pour l'attribution de points coupe du monde, ne sera pris en compte, que le classement général de la course.

Cette saison la pénalité minimale des coupes d'argent sera ramenée à 65 points afin de favoriser la réalisation de points intéressants pour le classement national.

Les « manches sprint » seront organisées pour les 20 meilleur(e)s des 2 premières manches, en alternant le résultat de la première et deuxième manche, et ensuite pour les 10 suivant du classement général. Cette épreuve ne sera pas prise en compte pour le classement régional coupe d'argent. Les 3 premier(e)s seront primé(e)s après chaque épreuve.

Un classement spécifique « manche sprint » sera tenu à jour en plus du classement des coupes d'argent, avec attribution des points (coupe du monde). Le classement apparaîtra sur le site du comité Mont-Blanc après chaque épreuve.

En fin de saison le classement des « manches sprint » permettra d'attribuer des lots (à déterminer) au 3 premiers:

FINALE COUPE D'ARGENT

Epreuve : Slalom parallèle.

- Hommes = 32 meilleurs points au total du classement coupe d'argent U16
- Dames = 32 meilleurs points au total du classement coupe d'argent U16

NB : Les absent(e)s ne seront en aucune manière remplacé(e)s le jour même. Les remplaçant(e)s seront désigné(e)s au moins 48 h avant l'épreuve par le coordonnateur.

Obligation pour le Club organisateur

Mise en valeur du partenaire Banque populaire des alpes avec un logo sur listes de départ et sur listes résultats. Photos et résultats à envoyer à la presse locale.

Prévoir une remise de lot pour les 5 premier(e)s du classement de la course

Prévoir une remise de lot pour les 3 premier(e)s du classement de la manche sprint.

Obligation pour le club organisateur de proposer un traceur d'une autre station pour le traçage des deuxièmes manches des épreuves techniques sur l'ensemble du circuit coupe d'argent.

MATERIEL

LIEN EQUIPEMENT FIS ET FFS :

<http://www.ffi.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp6a.pdf>

Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions régionales quelle que soit la discipline.

Art RIS 6 : Les casques dont la structure est souple à hauteur des oreilles ne sont permis qu'en slalom.

Préconisation sur l'utilisation des farts :

A- Recommandation :

La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales, et liées à la santé des utilisateurs, recommande de ne pas utiliser de farts hautement fluorés (HF) dans les catégories poussins (U 12) benjamins (U14) et minimes (U16) lors d'épreuves de niveau national ou régional.

B- Interdiction :

L'application sur le terrain lors d'une compétition de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite pour ces catégories, exception faite des épreuves de vitesse.

L'affûtage, le raclage et le brossage des skis sur le terrain restent autorisés.

C- Sanctions :

Toute infraction constatée par le jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (amende, disqualification, exclusion).

Les changements de distances de traçage ont été approuvés en commission nationale alpine pour la catégorie U16 :

SL = 7 à 11 m
GS = 22 à 27 m

Nouveau: Nombre changement de direction en géant 13 à 18% ([Lien tableau](#))

Il est fortement préconisé par le responsable alpin du comité Mont-Blanc que pour les coupes de bronze et d'argent, la distance entre les portes de slalom n'excède pas 10m et que les figures soient tracées entre 5m et 5,50 m.

COUPE DE NOEL

Épreuve nationale réservée aux 2001-2002 hommes et dames.

- Lieux : Val Thorens les 15/16 décembre 2016 1GS 1SL
- 20 places filles garçons seront proposés par le comité

CALENDRIER ECUREUIL D'OR

Voir lien FFS : <http://www.ffi.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp2b.pdf>

- 1er étape : Vars Le Sauze 2GS 2SL 30 janvier au 2 février 2018
- 2ème étape : Morzine 2SL 2GS 5 au 8 mars 2018
- Championnat de France U16/U18 FINALE FILLES: Auron 19 au 21 mars 2018 SG SL GS
- Championnat de France U16 FINALE GARCONS: Auron 26 au 20 mars 2018 SG SL GS P

Les titres de Champion(ne) de France U16 pour chacune des épreuves seront décernés lors de la Finale.

Si lors d'une épreuve du Championnat de France, un coureur étranger est vainqueur, il recevra une coupe.

Ordre de départ: <http://www.ffi.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp2b.pdf>

CALENDRIER COURSES INTERNATIONALES

- 29 janvier au 1er février 2018 : TROFEU BORRUFU (Vallnord-Arcalis-AND) Participation de COMITES sur demande auprès du responsable du circuit national jeunes.
- 8 au 11 février 2018 : POKAL CUP (Sokfja-Loka-SLO) Sélection nationale
- 7 au 10 mars 2018 : ALPE CIMBRA FIS CHILDREN CUP Folgaria (ITA) Sélection nationale.
- 23 au 25 mars 2018 : YOUNG FIS CITIZEN CUP (Pra Loup-Le Sauze) Participation coureurs à statut citoyen
- 5 et 6 avril 2018 : MEMORIAL H.SCARAFFIOTI (Val d'Isère-FRA) Qualifications 3 et 4 avril
- 9 au 15 avril 2018 : WHISTLER CUP (CAN) Participation de COMITES ou CLUBS sur demande

- auprès du responsable du circuit national jeunes.
- 20 au 22 avril 2018: INGEMARTROFEN TARNABY (SWE) Participation de COMITES ou CLUBS sur demande auprès du responsable du circuit national jeunes.

- *Nota : Pas de participation des coureurs de la catégorie U16 en 2017 à la TOPOLINO en raison du chevauchement de dates avec la seconde étape des ECUREUILS D'OR à la PLAGNE.*

QUALIFICATIONS COURSES INTERNATIONALES

Voir lien FFS : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp2b.pdf>

QUOTAS MONT-BLANC POUR CHAMPIONNAT DE France ET COUPE DE NOEL

Voir lien FFS : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp2b.pdf>

Coupe de Noël

Hommes & Dames 20

Chrono suivi d'un comité de sélection avec les référents de chaque district ou prise en compte première coupe d'argent.

Ecureuil d'or

- Hommes : Les x dans les 50 meilleurs dans la catégorie U16 en points FFS + 15 places comité.
- Dames : Les x dans les 40 meilleurs dans la catégorie U16 en points FFS + 15 places comité

Dans le cadre du décloisonnement des catégories voulu par la commission nationale alpine, tous les comités ont la possibilité d'inscrire des U14 sur leur quota U16 pour les écureuils d'or.

SÉLECTION POUR LA PREMIÈRE ÉTAPE

Garçons

- Ceux faisant parti des 50 meilleurs points FFS de la catégorie U16.
- Les 13 suivants en fonction du classement coupe d'argent.
- 2 places comité avec consultations des référents.

Filles

- Celles faisant parti des 40 meilleurs points FFS de la catégorie U16
- Les 13 suivantes en fonction du classement coupe d'argent
- 2 Places comité avec consultations des référents.

SÉLECTION POUR LA DEUXIÈME ÉTAPE

Garçons

- Idem 1^{er} étape.
- A voir avec référents évolution possible.

Filles

- Idem 1^{er} étape
- A voir avec référents évolution possible.

SÉLECTION FINALE EO / CHAMPIONNAT DE FRANCE U16 GARÇONS

Voir lien FFS : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp2b.pdf>

- Sont qualifiés pour les épreuves finales :
Garçons: 2003 : Tous les concurrents ayant marqués au minimum un 1/2 point au classement général.
2002 : Tous les concurrents ayant marqués au minimum 10 point au classement général des EO.
2 places de base seront attribuées par comité.

SÉLECTION CHAMPIONNAT DE FRANCE U18/U16 FILLES

- 45x U18>> les 45 1ères du CLASSEMENT SCNT U18 EN COURS
- 40x U16>> les 30 1ères U16 (2002-2003) du CLASS EO EN COURS plus 10 places sur propositions des régions à Ph. Martin. Total : 85 participantes

CLASSEMENT GÉNÉRAL DES ECUREUILS D'OR

Voir lien FFS : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp2b.pdf>